

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 2 FEVRIER 2021
(Art. L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Le deux février deux mil vingt et un à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle Odette Beaulieu, sous la présidence de M. Jean-Martin GUISIANO, maire de Méounes-les-Montrieux.

PRESENTS : M. Jean-Martin GUISIANO, M. Joël PERENON, Mme Patricia VIGIER, M. Philippe BREL, Mme Colette LANGLET, Mme Chantal BARIDON, Mme Simone CALLAMAND, Mme Mireille ASTIER-CUCCHI, M. Pascal COGORDAN, M. Patrick PEQUIGNOT, Mme Eloïse GION, M. Franck NICCOLETTI, Mme Anne THIBAUT.

EXCUSES : .

ABSENTS : .

POUVOIRS : M. Philippe OZENDA a donné pouvoir à M. Pascal COGORDAN
Mme Christiane NICOLIN a donné pouvoir à Mme Simone CALLAMAND,
Mme Christine PERENON a donné pouvoir à M. Joël PERENON,
M. Stéphane TRETOLA a donné pouvoir à Mme Patricia VIGIER,
M. Erwan JAEN a donné pouvoir à M. Jean-Martin GUISIANO,
M. Karl DEMERCASTEL a donné pouvoir à Mme Anne THIBAUT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : est nommé M. Franck NICCOLETTI (art. L2121-15 du CGCT)

DATE DE CONVOCATION : **28 janvier 2021.**

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientation budgétaire
2. Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement 2021
3. Achat de terrains quartier La Plâtrière
4. Demande de financement FRAT sur l'achat des terrains
5. Conventions 2021 de gestion et de délégation avec l'APV
6. Motion de soutien à Signes s'opposant à l'arrivée d'une entreprise d'enrobé
7. Modification du règlement intérieur du conseil municipal
8. Transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération Provence verte
9. Financement de la protection santé complémentaire des agents
10. Fonds de concours 2021 : aménagement du parking Grand'Rue
11. Espace jeunes : demande de subvention d'investissement auprès de la CAF
12. Convention relative à l'organisation du réseau des médiathèques
13. Dérogation au repos dominical pour les établissements de vente au détail.
14. Rapport des délégations
15. Informations
 - o Point d'avancement des travaux et engagements

1. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants depuis 2009, Méounes-les-Montrieux a pris l'habitude de présenter la situation financière de la commune, les projets en cours et à venir, préalable indispensable au vote du budget.

Le conseil municipal a débattu des orientations pour l'année 2021, d'où il ressort que les taxes locales ne seront pas augmentées, les projets d'investissement financés devront être engagés voire soldés : le hangar des services techniques, le chemin de St-Lazare, la cave coopérative, les Lucioles. Des crédits devront être inscrits pour démarrer les études de futurs projets notamment la MSP.

2. ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Les budgets primitifs devant être votés au plus tard le 15 avril, pour ne pas freiner la poursuite des investissements locaux, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2020, hors reste à réaliser.

AFFECTATION	CREDITS OUVERTS EN 2020 – RAR 2020	SOIT ¼ CREDITS
Chapitre 20	42 300.00 – 11 373.83 €	7 731.54 €
Chapitre 21	387 240.19 – 31 567.67 €	88 918.13 €
Chapitre 23	1 046 728.06 – 45 328.37 €	250 349.92 €

3. ACHAT DE TERRAINS QUARTIER LA PLÂTRIÈRE

Par courrier en date du 27 février 2020 la SAFER a porté à la connaissance de la commune la vente de terrain entre Messieurs ARZOUMANIAN et Monsieur BENNOUR. Il s'agit de parcelles cadastrées section A numéros 168, 169, 170, 171 et 172, quartier La Plâtrière.

Pour la commune il s'agit de l'opportunité d'acquérir ces terrains afin d'y programmer des aménagements publics tels que la création d'une zone de stationnement (covoiturage) et procéder à des travaux de voirie.

Le Conseil Municipal a, à l'unanimité, autorisé Monsieur le Maire à le représenter au cours des démarches nécessaires à la passation de cette transaction, et notamment à signer l'acte de vente au profit de la commune.

4. DEMANDE DE FINANCEMENT FRAT SUR L'ACHAT DES TERRAINS

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de déposer un dossier de demande de subvention au titre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire) pour l'achat des terrains de La Plâtrière, des terrains appartenant à M. et Mme DONAT et de la bande de terrain appartenant à M. ROBERT pour un montant total de 50 000 € pour lesquels nous pourrions obtenir une aide de 30 %.

5. CONVENTION 2021 DE GESTION DE DELAGATION APV

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de signer le renouvellement de la convention de gestion « eaux pluviales urbaines » pour 2021 avec la communauté d'agglomération Provence verte.

6. MOTION DE SOUTIEN À SIGNES S'OPPOSANT À L'ARRIVÉE D'UNE ENTREPRISE D'ENROBÉ

M. Philippe BREL a rencontré le maire de SIGNES qui lui a fait part d'inquiétudes face à la future installation d'une usine d'enrobés, du fait du risque de pollution accidentelle des nappes d'eau souterraine, des nuisances olfactives dues aux gaz volatiles, des atteintes au paysage et l'augmentation du trafic routier des poids-lourds.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a voté une motion de soutien à la ville de SIGNES.

7. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

La préfecture nous a informés que conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, le règlement intérieur doit préciser qu'un espace doit être réservé aux élus des autres listes dans les publications officielles.

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur.

8. FINANCEMENT DE LA PROTECTION SANTÉ COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, a annoncé que les employeurs des trois versants de la fonction publique devraient progressivement financer « au moins la moitié » de la complémentaire santé de leurs agents, comme dans le privé.

Pour respecter cet objectif, le conseil municipal a décidé de verser 10 € par agent et par mois à compter de mars 2021.

9. FONDS DE CONCOURS 2021 : AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA LÔNE

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le dépôt d'une demande le fonds de concours auprès de la communauté d'agglomération Provence verte pour l'aménagement du parking de La Lône selon le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT :	250 000 €
Fonds de concours :	100 000 €
Subvention départementale :	50 000 €
Autofinancement :	100 000 €

10. ESPACE JEUNES : DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRÈS DE LA CAF

L'Espace jeunes qui accueille 50 ados, a été provisoirement installé dans des bungalows sur le parking du Forum, juste en face de l'arrêt des bus. Cette situation lui a donné dès le départ, un succès qui ne s'est pas démenti depuis 3 ans, malgré la crise sanitaire.

Un projet d'extension des services techniques sur l'espace des bungalows existait, devenu inutile puisque l'extension est réalisée derrière le cimetière, et le projet pourrait être relancé pour accueillir l'espace Jeunes.

Afin de financer ce projet futur le conseil municipal a voté, à l'unanimité, l'autorisation de déposer une demande d'aide auprès de la Caisse d'Allocation Familiale qui peut financer ce genre d'équipement.

11. CONVENTION RELATIVE À L'ORGANISATION DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

La communauté d'agglomération Provence verte et les communes adhérentes ont signé en 2019 une convention relative à l'organisation du réseau des médiathèques de la Provence Verte, qui a pris fin le 31 décembre 2020.

Le conseil a voté, à l'unanimité, le renouvellement de la convention qui lui a été présenté.

12. DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR LES ÉTABLISSEMENT DE VENTE AU DÉTAIL

La préfecture par courrier en date du 15 janvier, sollicite l'avis du conseil municipal sur des possibles dérogations au repos dominical pour les établissements de vente au détail qui mettent à disposition des biens et des services, à donner le repos hebdomadaire par roulement à tout ou partie de leurs salariés entre le 1^{er} février 2021 et le 28 février 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a donné un avis favorable.

13. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

Le conseil municipal est informé que :

La commune de Méounes-les-Montrieux n'a pas exercé son droit de préemption pour les aliénations suivantes :

• F66	Le Village	0ha 01a 98ca
• F303-304	Saint-Michel	0ha 16a 26ca
• E215-380-381-772-774-775-776	Planestel et Caylade	2ha 18a 40ca
• C1299	Le Cros de l'Estang	4ha 99a 00ca
• C1106	Le Midi de St-Lazare	0ha 30a 00ca
• C1026	Le Cros de l'Estang	0ha 09a 33ca
• F31	Rue Neuve	0ha 03a 45ca

Informations :

1. Point d'avancement des travaux et engagements
 - Lucioles : un espace « guinguette » va être réalisé en régie.
 - La Planque : le mur de soutènement a dû être recalculé par l'entreprise.
 - M.S.P. : fait partie des projets à réaliser, la volonté et le consensus des professionnels de la santé doivent être finalisés avec l'accord de l'ARS, AMO en cours avec la SPL ID83, dépense qui sera inscrite sur 2021.
 - Sécurité et circulation : la charte transport a été signée cet après-midi
2. FIPD Vidéoprotection : notre projet n'a pas été retenu pour 2020 mais sera réexaminé en 2021
3. Candidature pour une restauration collective durable : notre candidature n'a pas été retenue.
4. Label école numérique : nous avons été labellisés et devrions bénéficier d'une subvention de 50% sur des équipements informatiques plafonnés à 7 000 €
5. Attribution maîtrise d'œuvre chemin St-Lazare et démolition cave coop – réalisation d'un parking : il s'agit du cabinet SNAPSE avec une assistance à maîtrise d'ouvrage de la SPL ID83
6. Tarifs 2021 : modification des locations de tables et chaises qui présentaient une erreur.
7. Le rapport d'activités 2019 de la communauté d'agglomération Provence verte est à disposition des conseillers intéressés